

Autorisant l'association Sourdine à l'huile à organiser
un concert au bar de l'union 5 place de la République
le mardi 30 avril 2024

M. Philippe LEMAÎTRE, Maire de la Commune Nouvelle VILLEDIEU-LES-POELES-ROUFFIGNY,

Vu les articles L 2212.1 et L 2212.2 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le Code de la route et notamment les articles R 44 et R 225,

Vu les arrêtés interministériels relatifs à la circulation routière,

Considérant la demande présentée le 22 avril 2024 par Mme Nathalie Aupetit, présidente de l'Association Sourdine à l'huile, sollicitant l'autorisation d'organiser un concert au bar de l'union - 5 place des de la République, le mardi 30 avril 2024 entre 19h00 et 23h00,

Considérant la nécessité d'assurer le bon ordre et la sécurité publique lors de cette manifestation,

ARRÊTE

Article 1^{er}

Mme Nathalie Aupetit, présidente de l'Association Sourdine à l'huile est autorisée à organiser un concert au bar de l'Union – 5 place de la République, **le mardi 30 avril 2024 entre 19h00 et 23h00.**

Article 1^{er}

Pendant la durée de la manifestation :

- La circulation et le stationnement sera interdite place de la République dans le tronçon situé devant la Mairie,
- Les véhicules seront déviés par la place du Presbytère, par la rue Jules Ferry et par la rue de l'hôtel de Ville,
- Les véhicules en provenance de la rue général Huard seront déviés par la rue Jean Gasté.

La mise en place des barrières sera à la charge de l'association Sourdine à l'huile.

Article 3

- Le Directeur Général des Services de la CN Villedieu-les-Poêles-Rouffigny,
- Le Commandant de la Communauté de Brigade de la CN,
- Le responsable du service technique de la CN,
- Le Brigadier-Chef Principal de la Police Municipale de la CN,
- Mme Nathalie Aupetit, présidente de l'Association Sourdine à l'huile,

sont chargés chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Certifié exécutoire compte tenu de l'affichage en Mairie du 24/04/2024 au 15/05/2024

La notification faite le 24/04/2024

Fait à Villedieu les Poêles-Rouffigny
mercredi 24 avril 2024



Le Maire,



Philippe LEMAÎTRE